

ANNONCES NOUVELLES

EAU ET FEU!

BIJOUTERIES



MARCHANDISES DE FANTAISIE De toutes sortes, endommagées par le feu, l'eau et le démantèlement, en vente à

Grand Sacrifice!

AUSSI

LUNETTES



De première qualité à grande réduction, chez

L. N. DORION, 169 RUE PRINCIPALE, HULL.

ON DEMANDE

Des Garçons et des Filles

De 15 à 20 ans pour apprendre à fabriquer des cigares. S'adresser aux Nos. 8 et 10, rue York. 14 mai 1886-6in

AU BENEFICE DES

INCENDIES

M. T. VIAU, cordonnier, rue Principale, Hull, donnera pendant UN MOIS ses chaussures au prix coutant à ceux qui ont souffert de l'incendie, et à 15 pour cent de réduction aux autres acheteurs. C'est le bon moment d'acheter des chaussures à bas prix. Hull, 13 mai 1886.-1m

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Leffel, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vue aux bureaux du "Canada".

A VENDRE—A bonne condition, une maison à un étage et demi, située à Tétréville. S'adresser à Nicholas Lepage, No. 25 rue Albion, Hull. 13m-3

PERDUE—De la petite Ferme, depuis vendredi dernier, une vache caillie, portant un collier et un grelot et un bout de corde attaché au collier. Toute personne qui en aura prise connaissance est priée d'en informer M. Zotiche Leblanc, No. 27 rue Albion, Hull. Ottawa, 11 mai, 1886. 3in

PERDU—Une jumelle à poil blanc nui samedi soir, de Ironside. La personne qui l'aura trouvée est priée d'en donner connaissance à son propriétaire. EUGENE Sr. JEAN, Ironside.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra jusqu'à vendredi le 21 courant inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné pour le parachèvement de l'église de la Pointe à Gatineau; ces soumissions devront être faites pour la maçonnerie et la charpenterie séparément et non conjointement. Les plans et devis seront déposés à l'évêché d'Ottawa. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. J. CHAMPAGNE, Ptre Curé, Pointe à Gatineau, près d'Ottawa.

LOTTERIE NATIONALE

M. LE CURÉ A. LABELLE

VALEURS DES LOTS Première série 850,000.00 Gros Lot 810,000.00 Deuxième série 810,000.00 Gros Lot 82,500.00

GRAND TIRAGE FINAL

LOTS DE CETTE LOTTERIE

Le 11 AOUT prochain

Les Gros Lots seront tirés

Hâtez-vous d'acheter vos Billets

COUT DU BILLET Première série 81.00 Deuxième série 25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. E. LEFEBVRE, No. 19 rue St Jacques.

Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis 8 cts)

Pommes sèches, 4 cts la livre, chez N. A. Savard.

LEGISLATURE DE QUEBEC

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec, 14.

La séance est ouverte à 3 heures. Le débat est repris sur le budget. M. STEPHENS condamne le système suivi par le gouvernement comme ruineux pour la province. M. CARBRAY répond à M. Stephens et prononce un remarquable discours. Il blâme M. Sheehy d'avoir dit que les états fournis par l'honorable M. Robertson étaient faux. Si cependant l'honorable député avait pu prouver son assertion il aurait eu son appui. Il est bien facile d'avancer que les comptes publiés maintenant sont faux pour induire cette Chambre en erreur et tromper le public, mais aucun des orateurs n'a démontré à cette Chambre en quoi ces comptes étaient faux et erronés. A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

M. CARBRAY continue le débat. Il félicite le parti conservateur de l'état florissant des finances qu'on doit à son habile administration et il est convaincu que le peuple approuvera ses efforts publics, cherchant le nouveau de continuer l'administration des affaires du pays. M. CAMERON dit qu'il ne voit aucune raison de blâmer le gouvernement pour la manière dont il a administré les finances. Il n'est pas responsable d'un système de comptabilité dont se sont servi tous les gouvernements. M. MERCIER accuse M. Cameron d'avoir trahi son parti et son chef. M. CAMERON dit que, s'il a abandonné M. Mercier, c'est à cause de la conduite indigne du chef de l'opposition dans l'affaire Riel. Finalement l'amendement de M. Sheehy est mis aux voix et rejeté sur la division suivante: Pour 13; contre 38. M. Cameron vote avec le gouvernement. La Chambre se forme en comité de subséquent et adopte plusieurs articles du budget. A 1.30 heure a. m. la séance est levée.

Courrier de Montréal

—On a planté un bon nombre d'arbres, cette semaine, sur le carré Dominion. —MM. Adam, Larose, Ducloux et Botton ont été admis à la profession de médecin aux derniers examens. —M. l'abbé Duckett, qui a accompagné M. le curé Rousselot jusqu'à New-York, était de retour hier matin. —La municipalité du Côté Saint-Louis a décidé de faire l'acquisition d'une pompe à incendie pour son département du feu. —Le steamer "Southwold" en déchargement au quai de l'île avait à son bord 40,000 caisses de vin, venant de Rotterdam. —Environ 150 émigrants sont arrivés à Montréal hier après-midi. Cinquante d'entre eux sont partis dans la soirée pour la Colombie Anglaise. —La compagnie de fil de fer barbelé, de Lachine, a fait venir d'Angleterre une couple de cents hommes d'expérience pour travailler dans leurs ateliers. —Un nommé Moore a eu les jambes et les bras brisés par ses charrs du Grand-Tronc, à la Pointe Saint-Charles, jeudi soir. Il a expiré quelques minutes après l'accident. —La compagnie de navigation de Longueuil a fait construire des trottoirs de chaque côté du quai de Longueuil. C'est une amélioration dont profitera le public. —Paul de la Nouvelle, le pseudo agent du crédit foncier de France, a été condamné comparaitre en cour du banc de la reine pour obtention d'argent sous de faux prétextes. —Un charretier nommé Rabson, âgé de 58 ans, est disparu depuis le 6 courant. Il de mentait au No 2 rue Farard, Pointe Saint-Charles. Il laisse une femme et plusieurs enfants. —Les magistrats de police de Montréal doivent prochainement s'adresser au gouvernement provincial, pour obtenir que cinq descriptives soient à l'avenir mis à leur disposition. —M. J. B. Renaud vient d'être nommé inspecteur de la compagnie du Richelieu. Il aura pour le remplacer dans le bureau des directeurs, l'honorable Thomas McGreevy de Québec. —Un jeune homme, âgé de 17 ans, Albert Dupré, au service de M. Hébert, cultivateur de Maisonneuve, s'est fracturé la cuisse en tombant de voiture. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame. —L'échevin Rainville déclarait, hier, que si le conseil de ville adopte le rapport du comité de l'éclairage lundi, le 1er juillet prochain la ville de Montréal serait éclairée à la lumière électrique dans les limites déjà mentionnées. —Le maître Hurteau, de Longueuil est venu à Montréal hier, demander à la compagnie des bateaux pressurs de Longueuil, de vendre des billets de passage à deux cents et demi aux ouvriers de Longueuil travaillant à Montréal. —Les recettes du Grand Tronc, pour la semaine finissant le 8 mai 1886, sont comme suit: convois de passagers, \$38,029; fret, \$291,106; total \$329,135. Semaine correspondante de 1885: passagers, \$22,184; fret, \$174,814; total \$196,998. Augmentation en 1886, \$132,137.

—On a posé hier matin, dans l'hôtel de M. E. Morisson, rue Saint-Paul, la plus grande glace qui ait jamais été importée dans ce pays. Les dimensions de cette glace sont de douze pieds, par six et demi. Elle a été achetée chez MM. Mongenais, Boivin et Cie. —Il y aura, cette après-midi, une assemblée publique des citoyens de Longueuil, dans le but de discuter les mesures que le comité de l'indépendance de Montréal se propose de prendre contre les inondations et voir si ces mesures ne seraient pas préjudiciables à Longueuil. —Une jeune fille du nom de Sofranie Bourrassa a comparu hier matin, devant le Recorder, pour avoir été trouvée dormant sur le Perron de l'Hôtel-de-ville. Elle demande à être placée dans un couvent vu qu'elle était orpheline et sans asile. On l'a envoyée au Bon Pasteur. —A l'occasion de la convention annuelle du Collège Sainte-Marie, qui doit avoir lieu sous peu, les anciens élèves de cette institution sont à préparer la messe de Gounod qui sera exécutée le matin de la convention. La veille, il y aura séance dramatique et musicale, et grand banquet au collège.

—La pêche C'est aujourd'hui 15 mai, que s'ouvre la saison de la pêche, pour le brochet, la perche, etc., mais d'après la nouvelle loi d'Ontario, la pêche du maskinongé ne sera légale que le 15 juin.

NOUVELLES CANADIENNES

—M. et madame Arthur Harnet sont de retour d'Europe depuis mardi.

—Il est ramené que le 17e bataillon de Lévis, va être appelé prochainement à tenir garnison à la Citadelle de Québec.

—Le nouveau consul belge est attendu ces jours-ci à Québec. Il a la résidence qu'occupait son prédécesseur sur le chemin de Sainte-Foye.

—Depuis l'ouverture de la navigation 80 vaisseaux ont été licenciés pour le commerce local de la province et 1154 caboteurs et goélettes sont arrivés dans le port de Québec.

—M. Joseph Fremont vient d'être nommé successeur de feu M. Juneau, comme inspecteur des écoles catholiques de Québec, Saint-Sauveur, Saint-Roch Nord et du comté de Montmorency.

—Le contrat pour l'érection de la nouvelle église de Somerset et du presbytère a été donné à M. Archambault, architecte de l'Assomption au chiffre de \$38,000 pour l'extérieur et le presbytère.

—MM. Abdon Bergeron, relieur et F. X. Voilant, tailleur, tous deux bien connus à Québec, ont fait parti à quelques jours pour se rendre d'abord aux Etats-Unis, et de là à Paris, dans le but d'étudier d'avantage leur art respectif.

—Son Honneur le Lieutenant-gouverneur E. Marsan a fait parti au séminaire de Québec de son intention d'offrir une médaille d'argent en concours aux élèves, sur tel sujet d'étude choisi par les directeurs. Cette médaille sera donnée pour l'encouragement des sciences.

—Sur le nombre d'émigrants débarqués des vapeurs océaniques à Québec, cette année, 420 sont partis par voie du Pacifique Canadien pour s'établir au Nord-Ouest. Voici le nombre de personnes qui ont été embarquées sur le terrain de la corporation locale. Après la plantation les élèves se rendirent chez leur professeur où une fête au sucre leur fut donnée.

—On mine en ce moment le roc à l'Hôtel-Dieu, à Québec, pour jeter les fondations de l'église de la Vierge, sur un terrain plus élevé que l'établissement. Comme cela arrive presque toujours, les ouvriers n'apportent pas assez de précaution à l'exécution de ce dangereux travail, car mardi une pierre pesant une dizaine de livres a été lancée par-dessus le mur d'enceinte et est allée abattre un châssis de l'autre côté de la rue du Palais. Par bonheur, personne ne se trouvait dans la fenêtre de l'appartement en la pierre est tombée, et l'accident s'est borné à des dommages matériels.

—L'académie des sciences vient d'examiner un projet de construction d'une voie ferrée qui irait de la côte de Syrie au golfe Persique.

—"Payer en monnaie de singe," est un proverbe qui remonte, paraît-il au regne de saint Louis.

Dans un tarif fait par Louis IX, roi de France, pour régler les droits de péage qui étaient levés sur les marchandises, le Petit-Chatelot, on lit que le marchand qui apportera un singe pour le vendre payera quatre deniers; que si le singe appartient à un joueculier, cet homme, en le faisant danser devant le péage, sera quitte du péage, tant du dit singe que de ce qu'il aura apporté pour son gain.

—Sait-on quelle somme fut dépensée pour construire les fortifications de Paris qui n'est question de supprimer en partie? 140 millions.

—Les travaux, commencés en 1841, sur l'initiative de M. Thiers, furent terminés en cinq ans.

—Déjà, sous Louis XVI, il avait été question d'envoyer Paris d'une nouvelle. M. de Calonne en avait même décrété la construction malgré les protestations des Parisiens. Ceux-ci prétendaient qu'on voulait remettre en prison. Les tranchées furent néanmoins commencées lorsqu'un nouveau ministre vint donner satisfaction à la population. Le comte de Brienne fit arrêter les travaux et le projet demeura en suspens.

—A propos des grèves actuelles, il nous a paru intéressant de rechercher à quelle époque avait eu lieu la première grève.

C'est en 1770 que pour la première fois tout un corps de métiers s'entendit pour cesser son travail. Les colliers de la cathédrale de Paris, mécontents de ce qu'une nouvelle entreprise de voitures eût été autorisée et leur fit concurrence, refusèrent de marcher. Un certain nombre de cochers de fiacre, armés de leurs foquets, se rendirent à Cholsy où se trouvait la cour et, ayant obtenu une audience, ils se plaignirent au roi des nouveaux cochers qui empiétaient sur leurs droits.

Le roi promit de leur faire rendre justice, mais ils les prévint en même temps qu'ils seraient tous punis pour avoir interrompu le travail et cause ainsi un préjudice au public.

—Il résulte d'un récent statistique que qu'en France les bois et forêts couvrent une surface de 8,368,000 hectares, dont environ 1,000,000 à l'état.

De 1826 à 1884, 465,638 hectares ont été défrichés et 37,307 replantés. La valeur des forêts de l'état est estimée à 1,340 millions, et leur revenu annuel est de 30 à 35 millions.

Les frais d'administration, de surveillance, d'entretien, d'exploitation sont énormes; ils montent à 17,720,000 francs, environ la moitié du revenu, et ne laissent pas 13 millions de francs, soit 14 p. c. du capital et 19 francs par hectare, tandis que les bois des particuliers rapportent en moyenne 25 et 30 francs.

Il faut dire, en plus, que les droits de chasse, qui se vendent fort cher, sont compris dans ce revenu.

—Accidents Un jeune homme du nom de Whalen, à l'emploi de M. Purvis, a été victime d'un sérieux accident, ce sont des jours, par suite de son imprévoyance. Il était à nettoyer un revolver, lorsque tout à coup l'arme se déchargea, la balle allant se loger dans la jambe gauche du jeune garçon. Heureusement, ce pendant, l'os ne fut pas atteint et l'on croit que la blessure sera guérie assez promptement.

L'ECOLE ST JEAN-BAPTISTE

La question de construire la nouvelle école St Jean-Baptiste a été discutée, hier soir, devant le bureau des écoles séparées.

M. Smith a proposé, secondé par M. Enright, que la construction de l'école n'ait pas lieu parce que les finances du bureau ne permettent pas de faire cette dépense.

M. Marsan prenant la parole a fait un discours très fort contre l'adoption de cette motion. Il a prouvé, chiffres en mains, que les dépenses, intéressées sur la somme de \$1000 pour la construction comprise, si cette école est construite et que des Frères en aient la direction, seraient moindres, qu'en restant avec les écoles actuelles qui sont tout à fait insuffisantes pour les besoins de la population. M. Marsan a lu une lettre de Sa Grandeur en faveur de la construction de l'école.

Le Révérend Père Gonthier inspecteur des classes françaises prend ensuite la parole.

Il dit que le nombre actuel d'instituteurs dans la paroisse St Jean-Baptiste est insuffisant pour le nombre d'enfants en âge de fréquenter les écoles et fréquentant les écoles, et qu'il faut absolument un troisième instituteur, qui augmentera considérablement les dépenses du bureau, plus que l'engagement de trois frères et la construction de l'école.

Le révérend Père dit que l'on ne doit pas considérer cette question seulement comme une question canadienne-française, mais comme une question intéressante au plus haut point les catholiques et les citoyens d'Ottawa. Prenant en vue l'habitude des Canadiens-français de se grouper autour de l'église et de l'école, et considérant leur tendance générale à quitter le quartier Victoria pour aller demeurer dans le quartier Wellington, il est du devoir de tout bon catholique et bon citoyen de donner aux enfants de ces familles toutes les facilités possibles pour s'instruire.

L'annexion de Rochester à la ville d'Ottawa, annexion qui ne peut tarder maintenant, donnera une augmentation de 116 enfants pouvant aller à l'école et pour laquelle il faudra pourvoir. L'offre générale de Sa Grandeur de construire elle-même sur le terrain appartenant au bureau des écoles un édifice suffisamment grand pour suffire aux besoins actuels et futurs de la localité doit donc être acceptée avec empressement, surtout d'après les chiffres fournis, cet arrangement au lieu d'augmenter les dépenses pour les contribuables, les diminue au contraire.

M. Esmonde se déclare opposé à la construction comme il l'a été à l'achat du terrain et il dit que cette question a pris le bureau par surprise. Il demande que l'on donne aux membres du bureau le temps d'aller examiner le terrain, que la question soit soumise au comité des finances, et que si les rapports sont favorables à la construction, et s'il y a de l'argent pour construire, il pourra peut-être cesser son opposition, mais à condition qu'on lui donne une clause anglaise dans l'école.

M. Campeau dit que le bureau n'est pas appelé à dépenser \$10,000 mais que c'est Sa Grandeur qui a demandé à construire. Elle même l'école dont le coût s'élèvera peut-être à \$10,000. Le bureau est d'ailleurs engagé à prendre trois frères, et il est important de leur donner un local convenable pour leur école.

Sur proposition de M. Marsan la considération de la question est remise à la séance régulière du bureau, mardi prochain.

DANS LA CAPITALE

Pas de fonds

Le comité des Finances, à une assemblée tenue hier soir, au Conseil de Ville, a considéré l'opportunité de venir en aide aux incendiés de Hull. M. Brown président et les Echevins Gordon et Desjardins étaient aussi présents.

Malgré toute sa sympathie pour les victimes du feu de Hull, le comité regrette de ne pouvoir voter aucune somme à cet effet vu que tous les fonds dont il pouvait disposer ont été appropriés à d'autres fins. Le comité a néanmoins, référée la question, au Conseil-de-Ville.

Nouvelle manufacture

M. J. M. Fortier, le fabricant avantageusement connu des délicieux cigares "Crème de la crème," "Noisy Boys" et autres, vient de réouvrir sur la rue York la manufacture ci-devant occupée par M. Louis Fortier. Nul doute que cet entreprenant citoyen saura trouver ici une large clientèle qu'il mérite à plus d'un titre.

La chaleur

La chaleur a été intense hier. Durant la nuit il a plu abondamment et ce temps désagréable se continue encore aujourd'hui.

Alarme

Hier, vers les 9 heures du soir, une alarme fut sonnée à la boîte 35, coin des rues Wilbrod et Nelson; les pompiers, malgré leur promptitude arrivèrent à temps pour constater que leurs services n'étaient pas requis.

Fénelie

Un petit garçon du nom de Armstrong, employé dans les scieries des Chaudières, a tombé du haut en bas d'un char sur lequel il se trouvait et s'est fait mutiler horriblement un pied par les roues du char.

Pas mieux

Les amis de M. James Mullen apprendront avec peine que l'état de sa santé n'est guère rassurant.

Fermeture à bonne heure

La première réunion des commis marchands a eu lieu hier soir. On a procédé à l'élection des officiers dont les noms suivent: Président, M. J. Robitaille; vice-président, M. J. Archambault; Secrétaire M. N. Mathé; asst. secrétaire, M. Eugène Archambault; trésorier, M. Geo. Laflamme; Comité, MM. Cantillon, Charbonneau, Sénécal, Lahaise et Bonin.

Ces messieurs doivent maintenant avoir des entrevues avec leurs patrons dans le but de faire fermer les magasins à 7 heures du soir et ont bon espoir de réussir.

Assemblée

Il y aura lundi soir, à la salle de l'Institut, assemblée du comité de la société St Jean-Baptiste, dans le but d'aviser au préparatifs de la fête à Papineuville.

Travaux

M. D. C. Simon a été nommé pour conduire les travaux de démolition du bureau de poste.

Une noble action

A Monsieur G. G. V. Arduin, Monsieur,—Les élèves de l'école Saint Antoine, désirant faire le sacrifice de leurs prix de la fin de l'année scolaire en faveur des incendiés, seraient heureux si vous daigniez agréer leur offre, elles trouveront une magnifique récompense dans la pensée qu'elles auront par ce moyen participé à une bonne œuvre et soulagé quelques malheureux.

Veillez nous croire, Monsieur le président, vos très humbles, LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE Ecole St Antoine, Hull 14 mai 1886.

La lettre qui précède se passe de commentaires; nous tenons cependant à faire connaître à nos lecteurs que les prix auxquels les élèves de l'école Saint Antoine ont si généreusement renoncé en faveur des malheureuses victimes de Hull, représentent une valeur d'au delà de \$100.

Réunion

Les membres de la société ouvrière se réuniront au bureau de la Vallée d'Ottawa demain, dimanche, à 2 heures et demie de l'après-midi.

Par ordre, NELSON POULIN, Président.

CORRESPONDANCE

PAS DE MENSONGE

à. le Rédacteur,

Certain meublier d'Ottawa, qui ne manufacture maintenant ni à la vapeur, ni avec un cheval, ni à la main, mais qui achète ses marchandises forcement avec désavantage, représente fausement qu'il est l'un des fournisseurs de l'établissement dont j'ai la gestion, rue Principale, à Hull. Pourquoi agit-il de la sorte? Pour faire croire au public qu'il peut vendre à meilleur marché que moi. Finaud, va!!! Mais ceux qui connaissent la qualité et la valeur des meubles, surtout des poêles, et qui marchandent aux deux endroits, en viennent vite à une conclusion dont je n'ai nullement à me plaindre.

Durant les deux dernières années, je n'ai pas eu avec ce meublier détaillier d'autres relations que celle-ci. Je lui ai livré, sur l'ordre d'un fondeur, une douzaine de poêles de cuisine mal faits, que je refusais d'accepter, ne voulant pas "affronter" mes pratiques avec d'aussi misérables articles. Il a pu les vendre à bon marché; mais à n'importe quel prix ils étaient chers.

Quel est ce meublier détaillier? Celui auquel fait le bonnet ci-dessus et qui aura l'imbécillité de vous le dire lui-même.

E. D. D'ORSONNENS.

Sirop d'érable nouveau, 30c la pinte, chez N. A. Savard.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

Le duc de Sairmeuse était comme les autres. C'est un homme qui avait tant vu n'avait rien retenu.

Il pensait, et rien n'était si tristement grotesque, qu'il suffisait d'un acte de sa volonté pour supprimer net tous les événements de la Révolution de l'Empire.

Quand il avait dit: "Je ne reconnais pas tout ça..." il s'imaginait, de la meilleure foi du monde, que tout était dit, que c'était fini, que ce qui avait été n'était pas.

Et si quelques-uns de ceux qui avaient vu Louis XVIII à l'œuvre en 1814, lui affirmait que la France avait quelque peu changé depuis 1789, il répondait en haussant les épaules: "Bast!... nous nous montrons, et tous ces coquins dont la rébellion nous a surpris rentreront dans l'ombre."

C'était bien là, sérieusement, son opinion. Tout le long de la route accidentée qui conduit de Montagnac à Sairmeuse, le duc, confortablement établi dans le fond de sa berline de voyage, développait ses plans à son fils Martial.

—Le roi a été mal conseillé, marquis, concluait-il, sans compter que je le soupçonne d'incliner plus qu'il ne conviendrait vers les idées jacobines. S'il m'en croyait il profiterait, pour faire rentrer tout le monde dans le devoir, des douze cent mille soldats que nos amis les alliés ont mis à sa disposition. Douze cent mille baïonnettes ont un peu plus d'éloquence que les articles d'une charte.

C'est seulement lorsque la voiture approcha de Sairmeuse, qu'il s'interrompit. Il était ému, lui, si peu accessible à l'émotion, en se sentant dans ce pays où il avait joué enfant, et dont il n'avait pas eu de nouvelles depuis la mort de sa tante.

Tout avait bien changé, mais les grandes lignes du paysage étaient restées les mêmes, les côtes avaient gardé leurs ombres, la vallée de l'Oiselle était toujours riante comme autrefois.

—Je me reconnais, marquis, disait-il avec un plaisir qui lui faisait oublier ses graves préoccupations, je me reconnais!... Bientôt les changements deviendront plus frappants.

La voiture entra dans Sairmeuse, et cahotait sur les pavés de la rue unique du village. Cette rue, autrefois, c'était un chemin qui devenait impraticable dès qu'il pleuvait.

—Eh! eh! murmura le duc, c'est un progrès, cela!... Il ne tarda pas à en remarquer d'autres.

Là où il n'y avait jadis que de tristes et humides masureaux couverts de chaumes, il voyait maintenant des maisons blanches, coquettes et enviables avec leurs contrevents verts, et leur vigne courant au-dessus de la porte.

Bientôt il aperçut la mairie, une vilaine construction neuve, visant au monument, avec ses quatre colonnes et son fronton, à Hull. Pourquoi agit-il de la sorte? Pour faire croire au public qu'il peut vendre à meilleur marché que moi.

—Jarnibleu!... s'écria-t-il, pris d'inquiétude, les coquins sont capables d'avoir bâti tout cela avec les pierres de notre château. Mais la berline longeait alors la place de l'Eglise, et Martial observait les groupes qui s'y ajoutaient.

—Que pensez-vous de tous ces paysans, monsieur le duc? demanda-t-il à son père, leur trouvez-vous la mine de gens qui préparent une triomphante réception à leur ancien maître?

M. de Sairmeuse haussa les épaules. Il n'était pas homme à renoncer pour si peu à une illusion.

—Il ne savent pas que je suis cette chaise de poste, répondit-il. Quand ils le sauront... Des cris de "Vive II. le duc de Sairmeuse!" lui coupèrent la parole.

—Vous entendez, marquis? fit-il.